

membres de la Force régulière. Il a fallu, pour combler les lacunes, embaucher des réservistes à plein temps.

Les femmes comptent pour environ 34,3 p. 100 des effectifs de la Réserve navale. Elles ont accès à tous les métiers.

À l'heure actuelle, la plupart des commandants d'unité, tout comme bon nombre de réservistes, sont attachés à des régions qui leur permettent de demeurer proche de leur famille et de poursuivre leur carrière. Par conséquent, les promotions sont habituellement accordées à des personnes qui font déjà partie de ces unités. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que des nouveaux membres récemment libérés de la Force régulière ou en provenance d'une autre région sont affectés à des postes de commandement.

La Réserve navale, qui compte 21 divisions et dont les effectifs rémunérés atteignent, au 31 mars 1988, 3 450 membres, n'est pas en mesure de remplir toutes les tâches qui lui sont confiées. Le matériel d'entraînement, comme les petits navires de guerre, est désuet et a besoin d'être remplacé. Il y a également pénurie de personnel de soutien de la Force régulière.

4. La Réserve aérienne

La Réserve aérienne comptait, au 31 mars 1988, un effectif autorisé de 950 membres. Son quartier général se trouve à Winnipeg, et deux de ses escadres de la Réserve basées à Montréal et à Toronto, comprennent chacune deux escadrons. La Réserve aérienne compte également trois escadrons indépendants stationnés à Winnipeg, à Edmonton et à Summerside, plus neuf petites escadrilles de renfort dispersées dans diverses bases du Commandement aérien. Le Chef de l'état-major de la Défense assure le contrôle de la Réserve aérienne par l'entremise du chef du Commandement aérien et du commandant du Groupe Réserve aérienne.

Cent-onze membres de la Force régulière prêtent main-forte à la Réserve aérienne. Ce chiffre correspond au niveau autorisé.

Les deux escadres de la Réserve aérienne stationnées à Montréal et à Toronto sont chargées d'appuyer le 10^e Groupe aérien tactique, dont le contrôle opérationnel est assuré par la Force mobile. L'escadron de Summerside est chargé de seconder le Groupe aérien maritime; les escadrons basés à Winnipeg et à Edmonton relèvent du Groupe transport aérien alors